



INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR (16H30 – 18H)  
1<sup>er</sup> CYCLE DU 02/09/2021 AU 22/10/2021  
**MATERNELLES PS / MS / GS**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Classe : ..... Nom de l'enseignant : .....

**J'inscris mon enfant aux Activités Périscolaires\* de 16h30 à 18h (cochez) :**

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
*Activité Libre	Kids Rider Bike S'Cool	*Activité Libre	Kids Rider Bike S'Cool	*Activité Libre	Kids Rider Bike S'Cool	*Activité Libre	Kids Rider Bike S'Cool

\* Le choix de l'activité libre vous permet de récupérer votre enfant à partir de 16h35.

\*

Pour la Kids Rider Bike S'Cool (draisienne), vous pourrez récupérer votre enfant à partir de 17h30 à la fin de cette activité, possibilité de venir avec sa draisienne et son casque, sinon matériel fourni

Qu'est-ce que la Kids Rider Bike S'Cool ?

C'est le premier concept d'école de draisienne en Europe pour les 2/6 ans. En partenariat avec la Mairie de Velleron, l'association Kids Rider Bike dispensera des formations au personnel municipal pour permettre aux enfants de découvrir ce vélo sans pédales que l'on fait avancer en poussant sur le sol avec les pieds.

Objectifs : accompagner l'autonomie et le développement de la motricité des jeunes enfants au travers d'une pratique sportive adaptée à leurs capacités ainsi que les éduquer à la mobilité douce et aux bonnes bases de l'utilisation d'un deux roues dans son environnement.

Le document dûment rempli est à remettre **au plus tard le 23/07/2021** en mairie (secrétariat) pour les parents désirant que leurs enfants débutent **les activités le 2/09/2021**. Il sera également possible pour les parents n'ayant pas encore leur emploi du temps professionnel de déposer les dossiers en mairie **jusqu'au 13/09/2021** au plus tard. Dans ce cas, les enfants ne seront acceptés aux activités **qu'à partir du 20/09/2021**.

Pour cette première inscription de l'année scolaire, obligation de rendre le dossier d'inscription d'Accueil Périscolaire du soir complet (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie : [velleron.fr](http://velleron.fr)) au plus tard le 13/09/2021. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date et il faudra attendre le cycle suivant qui démarrera le **8/11/ 2021**.

Si lors de l'inscription le créneau de l'activité draisienne est complet, l'enfant sera inscrit en activité libre.

Le choix de l'activité se fera dans la limite des places disponibles par ordre d'arrivée.

Si absence de choix, l'enfant sera inscrit en activité libre.

Vous pouvez également préciser que s'il n'y a plus de place à l'activité draisienne, votre enfant ne participera pas à l'accueil périscolaire du soir et sortira à 16h30 après le temps scolaire.

**Tout changement d'activité en cours de cycle ne sera pas possible.**

**Pour toutes les modalités, se référer au règlement.**

Je soussigné(e)....., père, mère, responsable légal de l'enfant .....certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

DATE :

SIGNATURE :

